

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL TENUE LE 22 AVRIL 2008 À 19 H 30 À L'HÔTEL DE VILLE, 5569 CHEMIN QUEEN MARY À HAMPSTEAD

SONT PRÉSENTS : Monsieur le maire William Steinberg, Madame la conseillère Bonnie Feigenbaum et Messieurs les conseillers Leon Elfassy, Michael Goldwax, Abraham Gonshor et David Sternthal, formant quorum sous la présidence du maire Monsieur William Steinberg.

ABSENT : Monsieur le conseiller Clifford Borden
Monsieur le conseiller Michael Goldwax est arrivé à 20h12

SONT AUSSI PRÉSENTS : M. Richard Sun, directeur général et Me Chantal Bergeron, greffière, qui prend note des délibérations.

1^{ÈRE} PÉRIODE DE QUESTIONS

Mme Genziuk

- Demande des informations concernant l'entente de services de bibliothèque entre les villes de Côte Saint-Luc et Hampstead.

2008-081

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Bonnie Feigenbaum, appuyé par le conseiller David Sternthal et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée

2008-082

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT N° 705-2 – MODIFICATION DU RÈGLEMENT N° 705 CONCERNANT LA COLLECTE, L'ENLÈVEMENT ET L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Leon Elfassy qu'à une prochaine séance du Conseil, il y aura adoption du règlement n° 705-2 modifiant de nouveau le règlement n° 705 concernant la collecte, l'enlèvement et l'élimination des déchets.

Tous les membres du conseil ont reçu une copie du projet de règlement n° 705-2 et dispense de lecture dudit règlement est accordée.

2008-083

ADJUDICATION DU FINANCEMENT PAR BILLETS DE L'EMPRUNT DE 897 300 \$

Il est proposé par le conseiller Leon Elfassy, appuyé par le conseiller Abraham Gonshor et **RÉSOLU UNANIMEMENT :**

- QUE la Ville de Hampstead accepte l'offre qui lui est faite de la Banque Royale du Canada pour son emprunt de 897 300 \$ par billets en vertu du

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

règlement n° 763 au prix de 100,00000 échéant en série 5 ans comme suit :

27 900 \$	4,69000 %	29 avril 2009
29 100 \$	4,69000 %	29 avril 2010
30 600 \$	4,69000 %	29 avril 2011
32 000 \$	4,69000 %	29 avril 2012
777 700 \$	4,69000 %	29 avril 2013; et

- QUE les billets, capital et intérêts, seront payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré.

Adoptée

2008-084

RÉSOLUTION DE CONCORDANCE – EMPRUNT PAR BILLETS AU MONTANT DE 897 300 \$

ATTENDU QUE la Ville de Hampstead se propose d'emprunter par billets un montant total de 897 300 \$ en vertu du règlement n° 763;

Il est proposé par la conseillère Bonnie Feigenbaum, appuyé par le conseiller David Sternthal et RÉSOLU UNANIMEMENT :

- QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;
- QUE les billets seront signés par le maire et le trésorier;
- QUE les billets seront datés du 29 avril 2008;
- QUE les intérêts sur les billets seront payables semi-annuellement; et
- QUE les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

27 900 \$
29 100 \$
30 600 \$
32 000 \$
33 600 \$
744 100 \$ (à renouveler)

- QUE pour réaliser cet emprunt la municipalité doit émettre par billets pour un terme plus court que le terme prévu dans le règlement d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de :

5 ans (à compter du 29 avril 2008), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 6 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour le règlement numéro 763 chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie de la balance due sur l'emprunt.

Adoptée

SUSPENSION

À 20h10, il est proposé par Madame la conseillère Bonnie Feigenbaum et résolu à l'unanimité de suspendre la présente séance.

À 20h15, il est proposé par Madame la conseillère Bonnie Feigenbaum et résolu à l'unanimité de reprendre les délibérations de la présente séance.

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

2008-085

FORMATION DU COMITÉ DE SÉLECTION POUR ÉVALUER LES OFFRES DE SERVICES PROFESSIONNELS POUR L'ÉLABORATION DU PROGRAMME D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA)

CONSIDÉRANT QUE la Ville a procédé à une demande de soumission par invitation écrite pour des services professionnels pour l'élaboration du programme d'implantation et d'intégration architecturale;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 573.1.0.1.1 de la *Loi sur les cités et villes*, le Conseil doit former un comité de sélection pour évaluer les offres de services reçues;

Il est proposé par la conseillère Bonnie Feigenbaum, appuyé par le conseiller Leon Elfassy et RÉSOLU :

- DE nommer les membres suivants sur le comité de sélection :

Mme Suzanne Bistricher, architecte
M. Rick Rubin, architecte
M. Gary Poupart, chef de section de l'urbanisme

Monsieur le maire Steinberg appelle le vote.

Ont voté en faveur:

Bonnie Feigenbaum
Leon Elfassy
Abraham Gonshor

En faveur: 3

Ont voté contre:

Michael Goldwax
David Sternthal

Contre: 2

Adoptée sur division

2^{IÈME} PÉRIODE DE QUESTIONS

Mme Genziuk

- Demande si un comité de sélection peut être composé de plus de trois membres.
- Demande le terme total de l'emprunt du règlement 763.

2008-086

LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été discutés, il est proposé par le conseiller Abraham Gonshor et résolu à l'unanimité de clore la séance.

Adoptée

Dr William Steinberg, maire

Me Chantal Bergeron, greffière